



100 000 TRAVAILLEURS PAUVRES EN MIDI-PYRENEES
Une approche de la précarité en Midi-Pyrénées
Zoom travailleurs pauvres - Édition 2010 (données 2007 et 2006)

Auteur : Nicole Schoen

Occuper un emploi ne met pas à l'abri de la pauvreté. En Midi-Pyrénées, 100 000 travailleurs appartiennent à un ménage pauvre, vivant avec moins de 880 euros par mois et par unité de consommation. Avec 9 % de travailleurs pauvres, la région se classe parmi les plus touchées, après le Languedoc-Roussillon. La pauvreté laborieuse résulte d'une conjonction de facteurs individuels et de la situation familiale du travailleur.

Sommaire

- Près d'un travailleur sur 10 est considéré comme pauvre en Midi-Pyrénées
- Être travailleur pauvre relève à la fois de caractéristiques individuelles...
- ...et de caractéristiques propres au ménage
- Un ménage pauvre sur cinq est composé d'au moins deux travailleurs
- Un bas salaire, principal facteur de pauvreté
- Des disparités géographiques marquées
- Encadré : la pauvreté en Midi-Pyrénées, selon l'origine principale des ressources

-
- Définitions
 - Méthodologie

100 000 TRAVAILLEURS PAUVRES EN MIDI-PYRENEES

En 2006, 13,7 % des habitants de Midi-Pyrénées vivent sous le seuil de pauvreté¹, soit près de 363 000 personnes qui vivent avec moins de 880 € par mois et par unité de consommation. Analyser les facteurs de la pauvreté monétaire revient à décrire des situations très variées. En Midi-Pyrénées, les prestations sociales constituent la principale source de revenu pour le quart des personnes pauvres et les revenus d'activité sont la principale source pour 39 % d'entre elles (voir encadré).

La pauvreté n'est donc pas forcément liée à l'absence d'activité. Un nombre croissant de personnes travaillent, mais n'ont pas des revenus suffisants pour sortir de la pauvreté : ce sont des « travailleurs pauvres », concept utilisé pour la première fois outre-Atlantique dans les années 60 (*poor workers*). On retiendra ici comme définition du travailleur une personne âgée de 16 à 64 ans ayant été active au moins 6 mois sur les 12 mois de l'année (dont un mois au moins en emploi effectif). Le fait d'être chômeur sur un ou plusieurs périodes de l'année entraîne automatiquement une baisse de revenus. En France, un quart des travailleurs pauvres alterne au cours de l'année des périodes d'emploi et de chômage ou d'inactivité, contre un dixième des travailleurs en général.

Entré en vigueur en juin 2009, le dispositif du Revenu de solidarité active (RSA) vise en particulier à faire reculer ces situations en complétant les revenus d'activité des travailleurs pauvres et des ménages concernés.

Près d'un travailleur sur 10 est considéré comme pauvre en Midi-Pyrénées

Être travailleur pauvre, c'est travailler et appartenir à un ménage dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian, ce qui représente 880 euros par mois et par unité de consommation en 2006.

Midi-Pyrénées compte ainsi 100 000 travailleurs pauvres en 2006, selon les estimations régionales de l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV 2007, voir encadré méthodologique). Avec conjoints et enfants, ce sont quelque 200 000 personnes qui sont concernées. Avec 9 % de travailleurs pauvres, Midi-Pyrénées se classe avec la Picardie, la Basse-Normandie et le Limousin parmi les régions dont la part des travailleurs pauvres est la plus élevée, après le Languedoc-Roussillon (11 %) et au-dessus de la moyenne métropolitaine (7 %).

Être travailleur pauvre relève à la fois de caractéristiques individuelles...

Être travailleur pauvre résulte d'abord d'un ensemble de facteurs individuels liés le plus souvent à la qualification et aux conditions d'insertion sur le marché du travail.

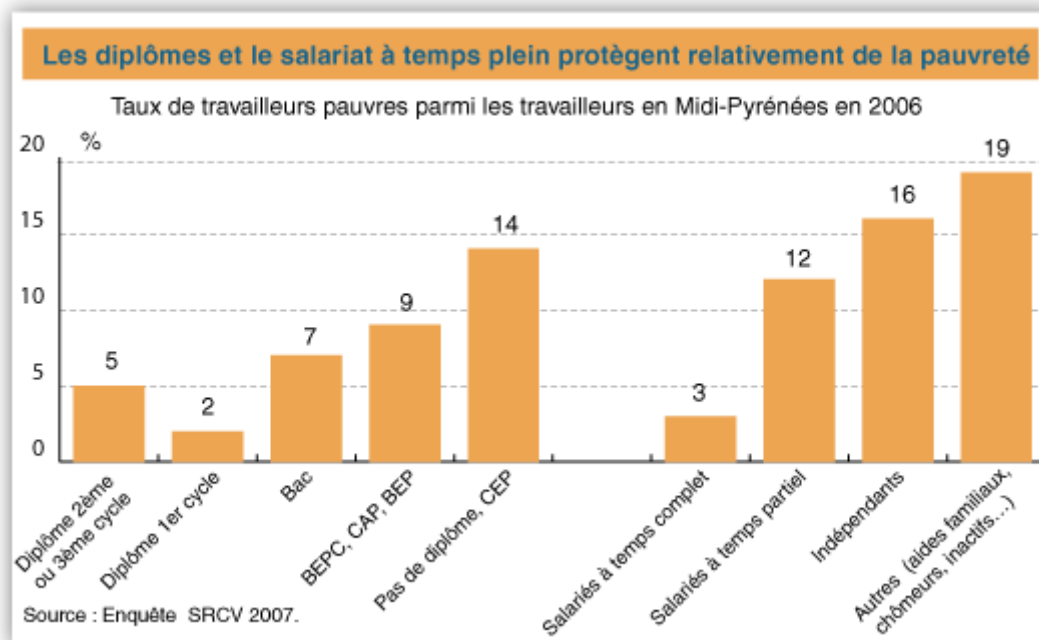
Les travailleurs pauvres sont dans leur ensemble peu qualifiés. En Midi-Pyrénées, 64 % des travailleurs pauvres ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges ou à un équivalent. Être diplômé d'un 1^{er} cycle universitaire, c'est avoir 7 fois plus de chances d'échapper à la pauvreté qu'être sorti du système scolaire sans diplôme ou avec un certificat d'étude primaire.

Être travailleur indépendant expose davantage à la pauvreté qu'être salarié à temps plein : ainsi en Midi-Pyrénées, 16 % des indépendants sont considérés comme pauvres contre 3 % seulement des salariés à temps plein. La part des travailleurs pauvres parmi les professions indépendantes est plus forte pour les hommes que pour les femmes (18 % contre 12 %). Aussi, parmi les hommes considérés comme travailleurs pauvres en Midi-Pyrénées, 42 % sont des travailleurs indépendants, contre 29 % au niveau national. Cet écart s'explique par la plus forte proportion de l'emploi non salarié dans la région (12 % des emplois contre 9 % au niveau national) lié notamment au poids du secteur agricole et de l'artisanat.

Le salarié à temps partiel est également vulnérable : pour un salarié, travailler à temps partiel multiplie par 4 le risque d'être travailleur pauvre. Les femmes travaillant plus souvent à temps partiel, elles sont donc plus touchées : la moitié des travailleuses pauvres, en Midi-Pyrénées comme au niveau national, travaillent à temps partiel.

¹ Le taux de pauvreté de 2006 n'est pas comparable à celui présenté dans le **zoom sur la pauvreté** (2004). Depuis 2005 en effet, le calcul du seuil de pauvreté intègre les prestations sociales réelles, assurant ainsi une meilleure couverture des revenus du patrimoine. Le taux de pauvreté métropolitain rétropolé pour 2004 est de 12,7 % quand il était précédemment estimé à 11,7 %.

La faiblesse du revenu d'activité liée aux modalités de travail explique en grande partie la situation de pauvreté : au niveau national, 71 % des travailleurs pauvres perçoivent moins que le Smic en moyenne sur l'année contre 21 % pour l'ensemble des personnes en emploi.



...et de caractéristiques propres au ménage

Les facteurs familiaux peuvent aggraver ou au contraire limiter le risque de pauvreté pour un travailleur.

En Midi-Pyrénées, il y a moins de travailleurs pauvres parmi ceux vivant en couple et sans enfant (4 %) que parmi ceux vivant en couple avec enfants (6 %). Le risque de pauvreté est directement lié à l'activité du conjoint ou d'autres personnes du ménage : au niveau national, le taux de pauvreté passe de 20 % lorsque le travailleur est l'unique apporteur de ressources à 4 % lorsque d'autres membres du ménage disposent de revenus d'activité ou de substituts (retraites, allocations chômage...).

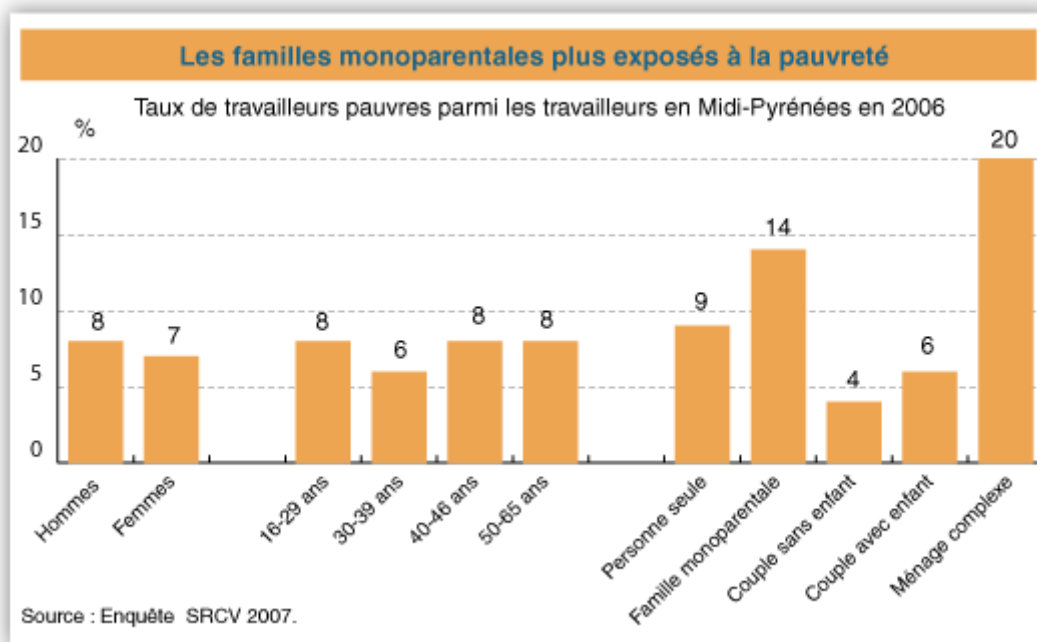
Parmi les travailleurs vivant seuls, 9 % sont considérés comme pauvres. Dans une famille monoparentale, un seul revenu conjugué avec des enfants à charge augmente le risque de pauvreté : 14 % des travailleurs à la tête d'une famille monoparentale sont pauvres et ce taux monte à 15 % quand c'est une femme. C'est trois fois plus que lorsque la femme travaille au sein d'un couple avec enfants.

Le taux de pauvreté atteint 20 % pour les ménages dits « complexes » qui regroupent des ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations ou plusieurs personnes isolées avec ou sans lien de parenté.

Au total, en Midi-Pyrénées, sur 100 travailleurs pauvres, 41 vivent en couple avec enfants, 15 dans des couples sans enfant, 20 seuls, 13 en famille monoparentale et 11 en ménage « complexe ».

La combinaison de facteurs individuels et de facteurs familiaux influe sur le risque de pauvreté selon l'âge. Le taux de pauvreté des travailleurs de 30 à 39 ans est de 6 % contre 8 % aux autres âges en moyenne.

Le sexe n'est pas très discriminant mais peut jouer selon la situation familiale : le taux de pauvreté est de 5 % pour les femmes vivant en couple avec enfants et qui travaillent, contre 8 % pour les hommes dans la même situation. À l'inverse, le taux de pauvreté est de 15 % pour les femmes élevant seules leurs enfants, contre 11 % pour les hommes à la tête d'une famille monoparentale. En Midi-Pyrénées, 44 % des travailleurs pauvres sont des femmes.



Un ménage pauvre sur cinq est composé d'au moins deux travailleurs

En France, dans 4 ménages de travailleurs pauvres sur 5, une seule personne travaille. Dans plus de la moitié des cas, les personnes vivent en couple, avec ou sans enfants, mais un seul des deux conjoints travaille. Dans 45 % des cas, la personne vit seule ou élève seule ses enfants. Néanmoins, un ménage pauvre sur cinq est composé d'au moins deux travailleurs.

Un bas salaire, principal facteur de pauvreté

Le niveau de salaire est déterminant dans le risque de tomber ou non dans la pauvreté : près des trois quarts des travailleurs pauvres au niveau national sont salariés et perçoivent un salaire inférieur au seuil de bas salaire², soit 826 € par mois ou encore 85 % du SMIC mensuel net.

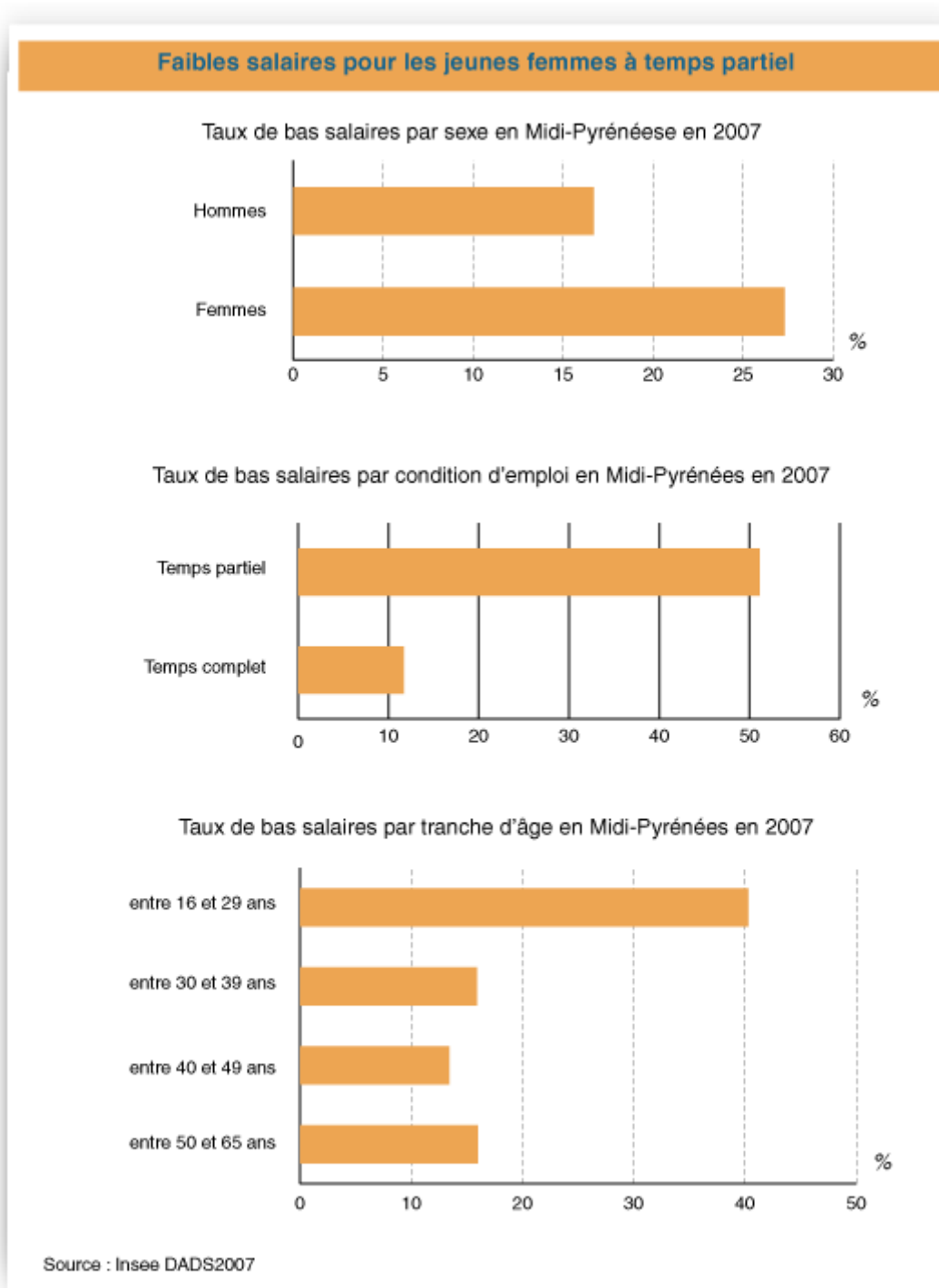
En Midi-Pyrénées, près de 210 000 salariés perçoivent un salaire inférieur à ce seuil en 2007 : ils représentent 21,6 % des salariés, contre 20,8 % en moyenne en France métropolitaine. Les travailleurs à bas salaires constituent une population beaucoup plus large que celle des travailleurs pauvres. Avoir un bas salaire ne signifie pas obligatoirement appartenir à un ménage pauvre : la composition des ménages, selon qu'il y a un ou plusieurs travailleurs, joue naturellement sur le niveau de revenu global du ménage, mais il faut aussi compter avec le système de redistribution collective des revenus.

En 2007, les femmes de la région ont beaucoup plus souvent des bas salaires (27 %) que les hommes (17 %). Elles occupent plus fréquemment un emploi à temps partiel, souvent synonyme de bas salaire : plus de la moitié des salariés à temps partiel perçoivent moins que le seuil de bas salaire.

Avant 30 ans, plus d'1 jeune salarié sur 3 perçoit un bas salaire ; après 30 ans seul 1 sur 6 est dans ce cas. Les jeunes occupent en effet souvent des emplois moins qualifiés que leurs aînés et, à qualification égale, l'expérience professionnelle détermine le niveau de salaire.

La part des bas salaires est plus élevée pour les employés que pour les ouvriers, en raison des secteurs d'activité différents qui les emploient majoritairement. Les employés percevant de faibles salaires sont relativement nombreux dans les secteurs des services aux particuliers notamment dans l'hôtellerie et la restauration.

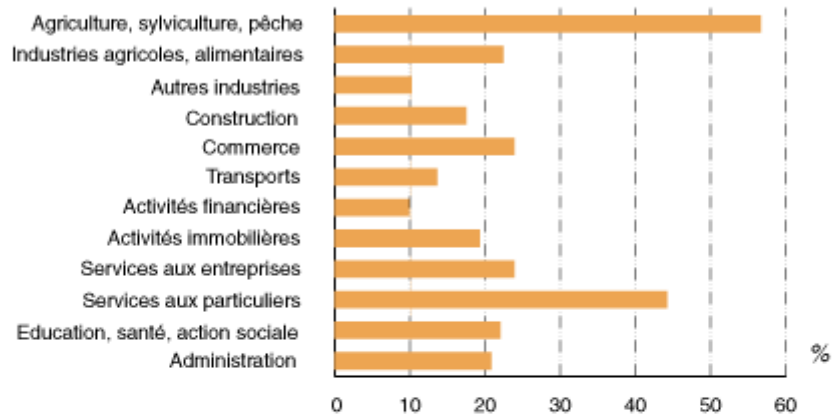
² Le seuil de bas salaires correspond à 60 % de la médiane des salaires nets totaux observés au niveau national.



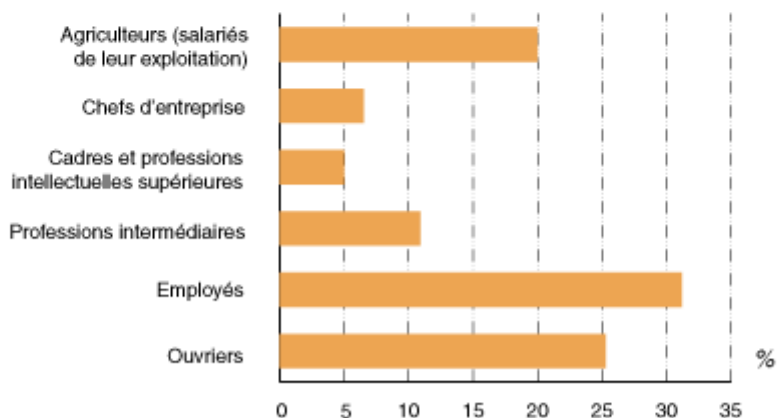
La proportion d'emplois à bas salaires dépend du secteur d'activité et de la taille de l'établissement employeur. En Midi-Pyrénées, l'agriculture (57 %), les services aux particuliers (44 %) et certains services aux entreprises, comme le nettoyage et la sécurité (38 %) se placent en tête des secteurs d'activité où les bas salaires sont les plus fréquents. Les faibles rémunérations dans ces secteurs sont souvent liées à des emplois peu qualifiés, aux emplois aidés, ainsi qu'aux contrats précaires ou à temps partiel.

Beaucoup de bas salaires dans l'agriculture et les services aux particuliers

Taux de bas salaires par secteur d'activité en Midi-Pyrénées en 2007

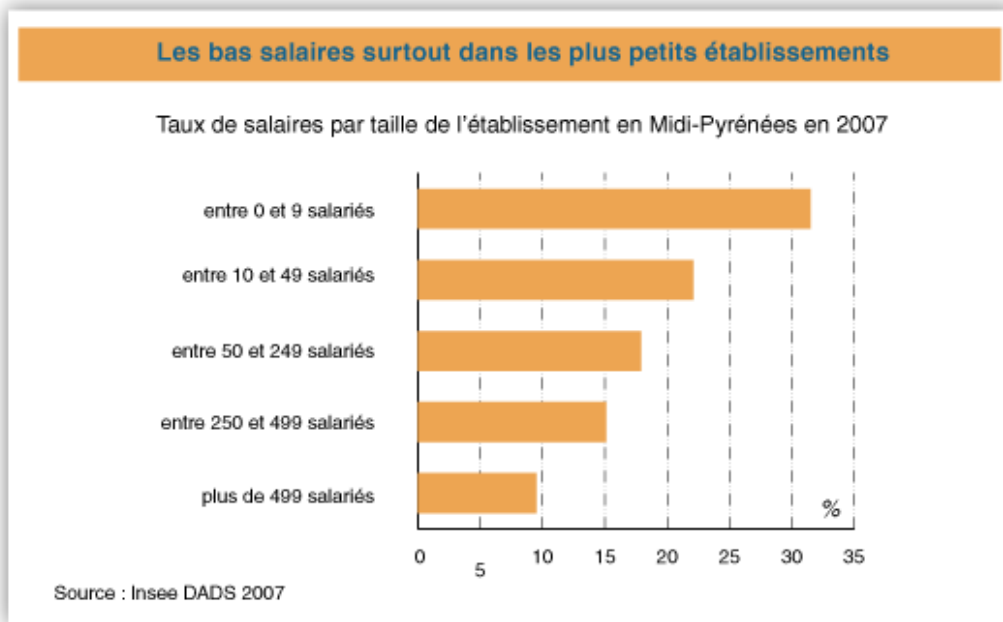


Taux de bas salaires par catégorie socioprofessionnelle en Midi-Pyrénées en 2007



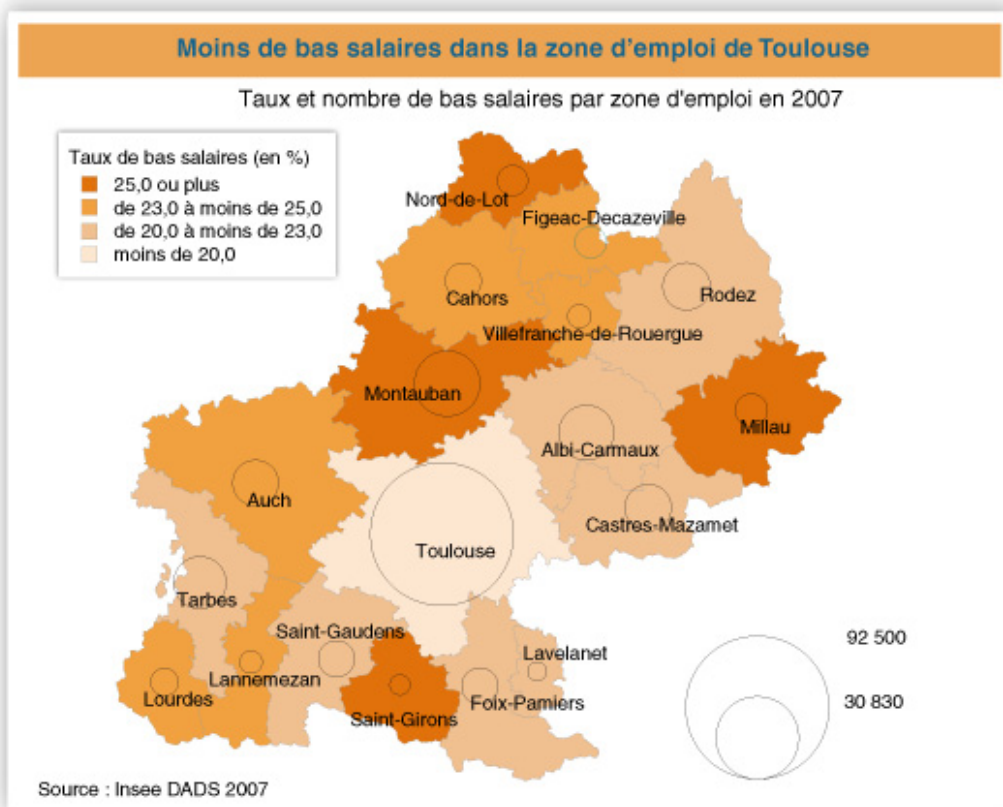
Source : Insee DADS 2007

La proportion de bas salaires dépend aussi de la taille de l'établissement. Elle s'échelonne de 9,5 % dans les établissements qui emploient plus de 500 salariés à 22 % dans ceux qui comptent entre 10 et 49 salariés. Dans les établissements de moins de 10 salariés, la proportion de bas salaires atteint 31 %.



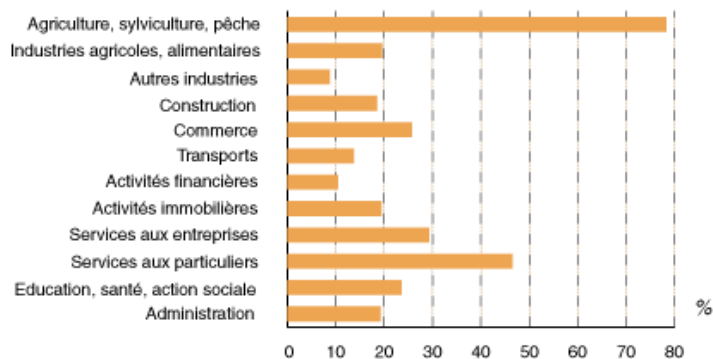
Des disparités géographiques marquées

La répartition des bas salaires dans la région est liée principalement à la répartition des secteurs d'activité sur le territoire. Ainsi, la zone d'emploi de Toulouse, avec le dynamisme économique et la structure de l'emploi qui lui sont propres, présente la plus faible part de bas salaires (20 %). À l'inverse, les bas salaires sont relativement plus nombreux (plus de 25 %) dans les zones d'emploi de Montauban, du Nord-de-Lot, de Millau et de Saint-Girons. Dans les zones d'emploi de Millau et de Nord-de-Lot, les bas salaires sont nombreux dans le secteur des services aux particuliers, dans celle de Montauban, c'est dans l'agriculture qu'ils sont les plus fréquents.



**Des différences marquées d'un territoire à l'autre
 Taux de bas salaires par secteur d'activité en 2007**

Zone d'emploi de Montauban



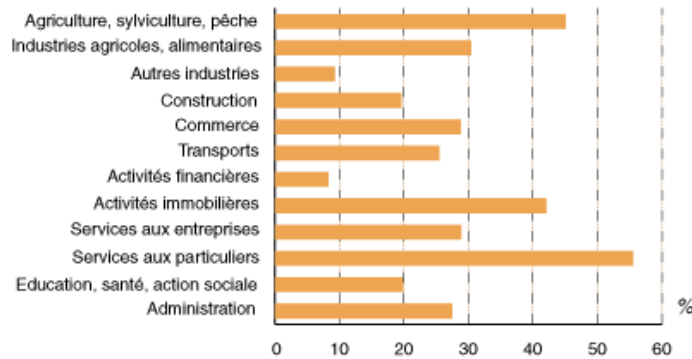
Zone d'emploi de Nord-de-Lot



Zone d'emploi de Millau



Zone d'emploi de Saint-Girons



Source : Insee DADS 2007

La pauvreté en Midi-Pyrénées, selon l'origine principale des ressources

En 2006, 13,7 % des habitants de Midi-Pyrénées vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit avec moins de 880 € par mois et par unité de consommation : cela représente près de 363 000 personnes⁽¹⁾. Hormis la Haute-Garonne, tous les départements de la région présentent un taux de pauvreté supérieur à celui de la France métropolitaine. La pauvreté est même très présente en Ariège et en Tarn-et-Garonne.

Les familles monoparentales et les personnes seules, notamment les personnes âgées vivant en milieu rural, sont les plus vulnérables. Relativement plus nombreuses dans la région, ces dernières sont aussi souvent plus pauvres que dans le reste du pays.

La pauvreté varie selon le caractère rural ou non des territoires midi-pyrénéens.

Les petites retraites, notamment agricoles, sont à l'origine d'une pauvreté plus importante dans les départements ruraux de l'Aveyron et du Gers. Plus de 31 % de la population pauvre de ces départements vit en effet dans un ménage dont la retraite est la principale ressource, contre 23 % en moyenne dans la région et 17 % au niveau national.

La part des travailleurs indépendants pauvres est aussi plus importante dans deux départements ruraux de la région, l'Aveyron et le Lot : 12 % de la population pauvre en Aveyron vit dans un ménage dont le revenu principal provient d'un travail indépendant alors que les ménages d'indépendants ne représentent que 8 % de la population. Dans le Lot, ces proportions sont respectivement de 10 % et 7 %.

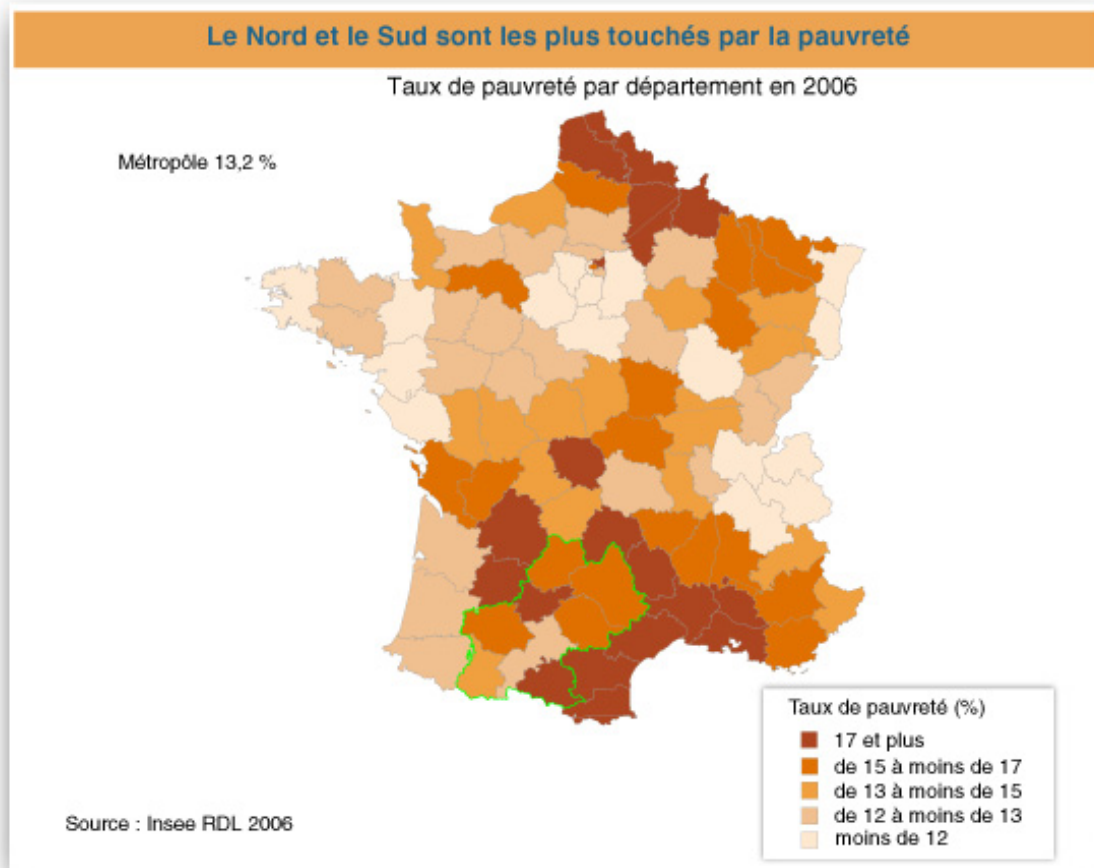
Un quart de la population en situation de pauvreté vit dans un ménage dont les prestations sociales constituent la principale ressource.

Revenu des ménages pauvres en 2006 : le poids des retraites dans les départements
Origine des ressources de la population appartenant à un ménage pauvre

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	France métropolitaine
Revenus d'activité : salariés	30,7	28,4	36,8	29,7	33,2	33,2	32,1	31,2	32,9	38,2
Revenus d'activité : indépendants	6,0	12,0	3,3	5,9	5,2	5,2	5,5	6,3	5,8	3,9
Retraités	22,9	30,8	16,8	31,8	25,2	25,2	22,9	23,2	22,8	16,7
Prestations sociales	26,1	15,7	28,9	18,0	22,5	22,5	24,3	24,8	24,2	27,1
Multiple	8,2	9,0	8,0	8,3	8,3	8,3	9,1	9,0	8,5	8,2
Chômeurs	5,0	2,7	5,4	3,3	4,5	4,5	5,0	4,3	4,6	4,9
Autres	1,1	1,4	0,8	3,1	1,1	1,1	1,0	1,2	1,2	0,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee RDL 2006

Les ressources du ménage peuvent être multiples : revenus d'activité (salariés/indépendants), allocations de chômage, retraites, prestations sociales. Si l'une de ces ressources constitue plus de 50 % des revenus du ménage, elle est considérée comme principale. Sinon, l'origine principale est considérée comme multiple. Le revenu disponible comprend l'ensemble des revenus d'activité, prestations sociales...après impôt sur le champ des ménages fiscaux ordinaires.



Définitions

Travailleur pauvre : le concept de travailleur pauvre repose sur deux conditions simultanées sur la même période de référence (12 mois consécutifs) : être travailleur et appartenir à un ménage pauvre (au sens de la pauvreté monétaire). Le seuil de la pauvreté monétaire est calculé à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Il correspond à 60 % de la médiane des niveaux de vie observés au niveau national. Il est égal à 880 euros par unité de consommation et par mois.

Est identifié comme travailleur toute personne ayant été active pendant au moins 6 mois sur les 12 mois de la période de référence, dont au moins 1 mois en emploi.

Travailleur à bas salaire : cette approche de la pauvreté diffère de l'approche travailleur pauvre. Dans le premier cas, la notion de pauvreté est liée au salaire annuel de l'individu. Dans le deuxième cas, la notion de pauvreté est liée à l'appartenance de l'individu à un ménage pauvre. Le seuil de bas salaires est distinct du seuil de pauvreté monétaire et correspond à 60 % de la médiane des salaires nets totaux observés au niveau national selon la source des Déclarations annuelles de données sociales (DADS). Sur l'année de revenu 2007, il s'établit à 826 euros par mois.

Niveau de vie : il est calculé en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un ménage. Le nombre d'UC est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Le niveau de vie médian est celui au-dessus duquel vit la moitié de la population, l'autre se situant au-dessous.

Méthodologie

La source principale utilisée pour la description **des travailleurs pauvres** est l'enquête SRCV 2007 (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie), unique source de référence pour mesurer et caractériser les travailleurs pauvres au niveau national. Son champ est celui des ménages ordinaires. La taille de l'échantillon des répondants ne permet pas de produire des indicateurs au niveau régional. On utilise alors une méthode d'estimation dite " sur petits domaines " en faisant le postulat qu'à profil identique, il y a autant de risque d'être travailleur pauvre dans une région qu'au niveau national.

La source utilisée pour la description **des salariés à bas salaire** est la source DADS 2007 (déclarations annuelles de données sociales). Le champ des DADS recouvre l'essentiel des secteurs privé et semi-public et représente en moyenne 80% des emplois salariés.